

***Règlement du vide grenier solidaire de Treillières Brocante***  
***Dimanche 08 septembre 2019***  
***rue Simone De Beauvoir 44119 Treillières***

Horaires du vide grenier : 8h / 18 h

Réservé aux particuliers exclusivement

Les exposants peuvent arriver dès 6h30 pour installer leur stand jusqu'à 9h00 maximum, les emplacements sont numérotés, vous serez dirigés à votre arrivée.

Une boisson chaude sera offerte à chaque exposant dans la matinée,

Une restauration sur place pourra vous proposer, sandwiches, frites, grillades, café, boissons...

En raison de la proximité du collège du Haut Gesvres, pour raisons de sécurité et de la demande expresse de la préfecture, aucun véhicule d'exposants ne pourra rester sur le site,

En fin de journée, les invendus, déchets de toutes sortes ne seront pas déposés sur le site mais emportés par vos soins,

Aucun remboursement ne pourra être effectué sauf situation exceptionnelle entraînant purement et simplement l'annulation de la manifestation,

Interdiction à la vente : animaux vivants, armes, alcool,

Vente d'objets personnels et usagés exclusivement,

Les exposants seront responsables des dommages qu'ils pourraient occasionner aux personnes, aux biens, aux marchandises d'autrui, ainsi qu'aux aménagements appartenant à l'organisation et doivent à cet effet être couverts par leur assurance,

Un registre d'identification des vendeurs sera tenu et remis aux autorités préfectorales. L'exposant veillera à être en conformité avec la loi, le code du commerce et leurs arrêtés,

Le ( la ) signataire atteste avoir pris connaissance du règlement et déclare l'accepter sans réserve,

info : tous les bénéfices du vide greniers seront intégralement distribués à des associations caritatives locales ou nationales.

**Documents obligatoires pour la validation de votre inscription :**

- **Photocopie carte d'identité recto-verso,**
- **justificatif de domicile.**

**Très important : toute demande d'inscription incomplète ne pourra pas être validée**

**signature et date :**